

Table des matières

Le temps des pucerons n'est pas encore achevé !	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

Le temps des pucerons n'est pas encore achevé !



Photo 1: Feuille de chou prospectée par une masse d'individus ailés du puceron cendré du chou (*Brevicoryne brassicae*, photo: Agroscope).



Photo 2: Les premières colonies du puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*) ont été observées sur des patates douces (photo: Agroscope).



Photo 3 En ce moment, les apiacées, particulièrement les carottes et les fenouils, sont infestées de pucerons noirs de la fève (*Aphis fabae*), en plus de diverses autres espèces plus ou moins spécialisées sur cette famille de plantes (photo: Agroscope).



Photo 4: Les infestations de pucerons des cucurbitacées (*Aphis gossypii*) attire des auxiliaires. Parmi eux, la cécidomyie prédatrice *Aphidoletes aphidimyza*, dont les larves de couleur orange sucent le contenu du corps de leurs proies (photo: Agroscope).

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 5: La lutte mécanique contre les plantules de pourpier (*Portulaca oleracea*) doit être engagée le plus tôt possible après leur levée (photo: Agroscope).



Photo 6: On peut juger de l'activité actuelle des punaises ternes (*Lygus* spp.) au nombre croissant d'individus capturés dans les pièges englués jaunes (photo: Agroscope).



Photo 7: Les cultures d'asperges ont commencé à fleurir; tenez donc compte de la forte présence d'abeilles lors des éventuels traitements (photo: Agroscope).



Photo 8: On peut actuellement observer la présence des papillons de la piéride de la rave (*Pieris rapae*) dans diverses régions de culture, à travers tout le Plateau (photo: Agroscope).



Photo 9: Les œufs jaunes et lancéolés de la piéride de la rave sont déposés isolément à la face inférieure des feuilles de diverses espèces de choux. (photo: Agroscope).



Photo 10: Le vol de la teigne des crucifères (*Plutella xylostella*) se maintient encore dans certaines régions (photo: Daniel Bachmann, Strickhof, Winterthur).



Photo 11: Jeune larve gris-noir de la tenthrede de la rave (*Athalia rosae*), à côté des trous, qu'elle a rongés dans une feuille de chou (photo: Philippe Fuchs, BBZN, Hohenrain).



Photo 12: On a constaté dans des cultures de brassicacées des atteintes de maladie des taches noires du chou, causée par *Alternaria brassicae* (photo: Agroscope).



Photo 13: Le deuxième vol de la teigne de la betterave (*Scrobipalpa ocellatella*) est en cours. Sur le Plateau, les captures augmentent encore dans nos pièges (photo: Agroscope).



Photo 14: Dans les cultures, les colonies du puceron cendré du chou (*Brevicoryne brassicae*) se forment intensément (photo: Daniel Bachmann, Strickhof, Winterthur).

Le vol d'invasion du puceron cendré du chou est particulièrement intense !

La colonisation des cultures de choux par le puceron cendré du chou se poursuit. On peut souvent observer des décolorations des feuilles aux endroits attaqués. Les infestations au cœur ou dans la tête des plantes entraînent souvent des retards de croissance chez les plantes concernées. Heureusement, ces invasions s'accompagnent de plus en plus de la présence d'hyménoptères parasitoïdes des pucerons (voir photo 15).

Contre les pucerons, en cultures de **choux-fleurs et choux pommés** de plein champ, on peut appliquer les substances sélectives suivantes, ménageant les auxiliaires : pirimicarbe (Pirimor, Pirimicarb, Pirimicarb 50 WG, délai d'attente 1 semaine) ou spirotétramate (Movento SC ; délai d'attente 2 semaines). De plus, sont autorisés, avec un délai d'attente de 2 semaines, acétamipride (divers produits) ou lambda-cyhalothrine (divers produits ; attention aux PER: autorisation spéciale). Enfin, la matière active flonicamide (Teppeki) est également homologuée contre les pucerons sur **choux pommés** de plein champ, avec un délai d'attente de 2 semaines.



Photo 15: Hyménoptère parasitoïde (prob. *Diaeretiella rapae*) et colonie du puceron cendré du chou (photo: Philipp Trautzi, Arenenberg, Salenstein).

Sont autorisés en cultures **BiO** contre les pucerons sur **choux-fleurs et choux pommés** de plein champ, avec un délai d'attente de 3 jours: pyréthrine (BIOHOP DelTRIN); huile de sésame raffinée + pyréthrine (produits divers) et extrait de quassia (Quassan). Pour l'huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DelTRUM), et les « savons » à base d'acides gras (Oleate 20, Siva 50, Vesol Pro, Vista), le délai d'attente est de 1 semaine. Sont aussi autorisés les acides gras BIOHOP DeIMON, Lotiq, Natural et Neudosan Neu. De plus, contre les pucerons sur **choux pommés** de plein champ, on peut utiliser l'azadirachtine A (divers produits) avec un délai d'attente de 1 semaine.



Photo 16: Dans le cœur d'une salade iceberg, les pucerons de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*) attirent les coccinelles (Coccinellidae) (photo: Philippe Fuchs, BBZN, Hohenrain).

Forte pression d'infestation du puceron de la laitue dans les cultures de salades

Le nombre de têtes de salades infestées par le puceron de la laitue demeure particulièrement élevé dans diverses régions de culture, et la vague principale d'attaques ne faiblit pas. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Pour lutter contre les pucerons dans les cultures de salades pommées de plein champ, il est recommandé d'utiliser, au cours de la première moitié de la culture, des produits ménageant les auxiliaires, tels azadirachtine A (divers produits, délai d'attente 1 semaine). Durant la phase de forte croissance des plantes et jusqu'à la pomaison, on obtiendra une meilleure protection avec des substances actives systémiques : spirotétramate (Movento SC, délai d'attente 2 semaines), ou acétamipride (divers produits, délai d'attente 2 semaines).



Photo 17: Taches blanchâtres de l'oïdium (*Erysiphe pisi*) à la face supérieure d'une feuille de pois mangetout (photo: Agroscope).

Détection d'une attaque d'oïdium sur pois

Lors du contrôle des cultures de ce lundi, on a constaté une attaque d'importance moyenne par l'oïdium (*Erysiphe pisi*) dans une culture de pois mangetout en phase de maturation. La maladie n'ayant pas été observée lors du contrôle de la semaine précédente, il s'agit donc d'une attaque très soudaine. Le mildiou (*Peronospora viciae* f. sp. *pisii*) est apparu dans la même culture, tout aussi brutalement.

Est autorisé pour lutter contre l'oïdium dans les cultures spéciales de pois (avec cosses) l'Azoxystrobine (Amistar, Ortiva) avec un délai d'attente de 2 semaines. En cultures Bio de spécialités de pois (avec cosses) et de pois mangetout, on peut utiliser avec un délai d'attente d'un jour le bicarbonate de potassium (Armcarb, BIOHOP FungiCARB, Gheppo). De même, est autorisé dans les cultures de spécialités de pois (avec cosses), le bicarbonate de potassium (Vítisan).



Photo 18: Dans la même culture, on a constaté une forte sporulation de mildiou (*Peronospora viciae* f. sp. *pisii*) (photo du 26 juin 2023 par Agroscope).

Contre le mildiou (*Peronospora viciae* f.sp. *pisii*) sur pois à écosser et pois de conserve, on peut utiliser azoxystrobine (divers produits, délai d'attente 2 semaines), mandipropamide (Revus, délai d'attente 2 semaines) et azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top ; délai d'attente 1 semaine).

Sur les pois spéciaux avec cosses et les pois mangetout, est autorisée au maximum une application de cymoxanil (Cymoxanil WG ; temporairement autorisé jusqu'au 31 octobre 2023), avec un délai d'attente de 2 semaines. De plus, on peut utiliser azoxystrobine (Amistar, Ortiva ; délai d'attente 2 semaines).



Photo 19: À la face supérieure des feuilles de tomates, on voit apparaître des taches jaunes aux bords diffus qui signalent une atteinte de cladosporiose (photo: Agroscope).

Progression de la cladosporiose dans les cultures de tomates

La cladosporiose (causée par *Cladosporium fulvum*) peut actuellement se répandre rapidement, surtout dans les cultures de tomates vigoureuses au feuillage dense.

Pour lutter contre la cladosporiose sur tomates sous abri, sont autorisés avec un délai d'attente de 3 jours : azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top) et avec un délai d'attente de 2 semaines : boscalid + pyraclostrobine (Signum ; temporairement autorisé jusqu'au 31 octobre 2023).



Photo 20: Une forte attaque de tétranyques (*Tetranychus urticae*) entraîne l'apparition de plages décolorées bien visibles entre les nervures foncées du feuillage (photo: Agroscope).

Progression des invasions de tétranyques dans les cultures de légumes fruits sous abri

Au cours des deux dernières semaines, nous avons enregistré une augmentation des annonces d'attaques de tétranyques dans les cultures de concombres de serre et d'aubergines. Dans certains cas, il y avait même déjà des amas d'acariens installés sur des plantes fortement attaquées. Vérifiez soigneusement la présence d'attaques dans les cultures ainsi que l'activité des auxiliaires, et faites un traitement des foyers ou des surfaces infestées en cas de nécessité.

Dans les cultures d'aubergines et de concombres sous abris certains acaricides sélectifs ménageant les auxiliaires sont autorisés, avec un délai d'attente de 3 jours, par exemple : acéquinocyl (Kanemite), bifénazate (Acramite 480 SC) et hexythiazox (Credo, Nissostar).

De plus, on peut utiliser les substances actives suivantes dans les cultures sous abri d'aubergines et de concombres, avec un délai d'attente de 3 jours: abamectine (Vertimec Gold), et fenpyroximate (Kiron, Spomil). D'autre part l'etoxazol (Arabella ; délai d'utilisation : 31.10.2023) est autorisé sur **aubergines**, avec un délai d'attente de 3 jours également.

Sont autorisés en cultures **BiO** contre les acariens **sur aubergines et sur concombres** avec un délai d'attente de 3 jours : *Beauveria bassiana* (Naturalis-L), maltodextrine (BIOHOP MaltoMITE, Majestik), pyréthrine (BIOHOP DeITRIN) et pyréthrine + huile de sésame raffinée (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG), ainsi qu'huile de colza (Telmion). Concernant les préparations de «savons» à base d'acides gras (Oleate 20, Siva 50, Vesol Pro, Vista), le délai d'attente est de 1 semaine. Sont aussi autorisés les acides gras BIOHOP DeIMON, Lotiq, Natural et Neudosan Neu. Pour lutter contre les tétranyques en cultures de **concombres** sous abris, on peut aussi utiliser l'azadirachtine A (divers produits, délai d'attente: 3 jours).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATAphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Luc Mino Guyer, Strickhof, Winterthur (ZH) Philippe Fuchs, BBZN, Hohenrain (LU) Vincent Günther, Châteauneuf, Sion (VS) Daniela Hodel & Ignacio Castro, Grangeneuve, Posieux (FR) Gaëtan Jaccard, Vincent Doimo & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Martin Keller & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Jan Siegenthaler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzi & Aileen Koch, Arenenberg, Salenstein (TG) René Total (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos :	photos 1-5, 7-9, 17-18: R. Total (Agroscope); photos 6, 12-13, 19-20: C. Sauer (Agroscope); photos 10, 14: D. Bachmann, Strickhof, Winterthur ; photos 11+16: P. Fuchs, BBZN, Hohenrain; photo 15: P. Trautzi, Arenenberg, Salenstein
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.